

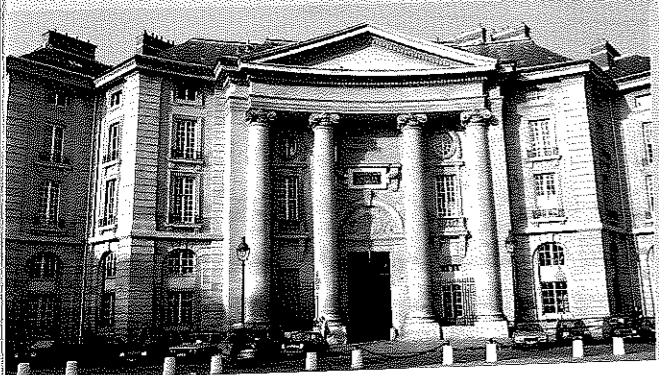
# GRANDES ÉCOLES

N°42 - JANVIER 2010

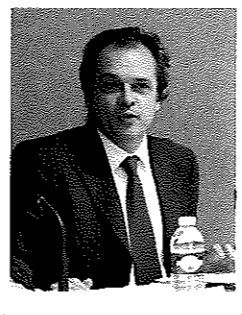


## SPÉCIAL PRÉSIDENTS

# MIEUX CONNAÎTRE L'UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS



**Louis Vogel, président de l'Université Panthéon-Assas, professeur agrégé de droit privé et avocat spécialisé en droit de la concurrence et de la distribution, est fier de diriger « un établissement prestigieux, ouvert à tous, qui cultive une vraie synergie entre recherche, enseignement et professionnalisation ».**



## L'Université Panthéon-Assas a une histoire riche et vous venez de fêter vos quarante ans !

Pas exactement. Le Centre Assas a bien été construit au début des années 60 et accueille des étudiants depuis cette époque. Mais l'Université Panthéon-Assas est l'héritière de l'ancienne Faculté de droit et de sciences économiques de Paris, composante de la Sorbonne, installée au cœur du quartier latin depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Si son siège principal se situe place du Panthéon, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, elle compte aujourd'hui 16 autres implantations, parmi lesquelles le Centre de Melun, le Centre Vaugirard et surtout le Centre Assas, qui lui a donné son nom à l'issue des événements de mai 1968 et l'éclatement de l'Université de Paris en treize entités différentes.

## Dans ces conditions, quels sont, aujourd'hui, les atouts de votre université ?

Citée comme référence aussi bien en France qu'à l'étranger en matière de recherche et d'enseignement, l'Université Panthéon-Assas a la chance d'être la première université juridique française. Elle propose un large choix de parcours en formation initiale ou continue : 15 Licences, 5 Licences professionnelles, 90 Masters, 23 cursus en apprentissage, 12 doubles diplômes et cursus intégrés en collaboration avec de grandes universités (Oxford, King's College de Londres, Berlin, Munich, Barcelone, Rome), sans oublier les préparations aux concours et examens de l'École Nationale de la Magistrature, de l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale ou du

Centre Régionale de Formation à la Profession d'Avocat. La majorité de ces formations allient séjours à l'étranger et stages de terrain, garantissent une véritable polyvalence et sont profondément ancrés dans la réalité professionnelle grâce à des partenariats avec des cabinets, des entreprises industrielles et financières ou des administrations, à l'instar du Conseil d'Etat, de Baker & McKenzie, de France Telecom, de LVMH, de la Mairie de Paris, du ministère de l'Intérieur, de Renault, du Sénat... De plus, Assas a créé de réelles synergies entre le droit et ses autres départements : économie, gestion, sciences de l'information et de la communication.

## Comment cela se traduit-il concrètement ?

Mon expérience de terrain m'a appris qu'un bon juriste, selon sa spécialité, doit être un bon gestionnaire, un bon économiste, un bon communicant. Nous retrouvons-là les quatre domaines de formation de l'Université Panthéon-Assas - droit, sciences de gestion, sciences économiques et sciences de l'information et de la communication - qui fonctionnent de manière transversale et se complètent. C'est pourquoi j'ai soutenu la création de trois structures nouvelles. Il s'agit d'écoles délivrant des diplômes à la fois novateurs et de portée internationale.

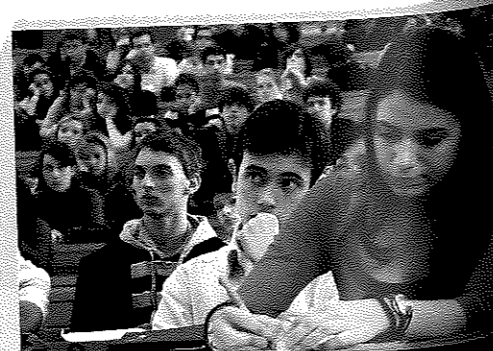
## Quelles sont ces trois écoles ?

D'abord, le Collège européen de Paris. Il réunit des Masters de haut niveau en droit européen (M2 recherche Droit de l'Union européenne, M2 professionnel Contentieux européens, M2 professionnel Droit européen des affaires) ainsi qu'un LL.M. in European Law entièrement dispensé en langue an-

glaise. Dans un contexte ouvert et international, la maîtrise de l'anglais est indispensable. Ensuite, l'École de droit & management de Paris. Elle délivre un MBA et un master 2 en Droit des affaires et management. Enfin, l'École de marketing Sorbonne-Assas - EMSA. Issue d'un partenariat entre l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), l'Université Panthéon-Assas et l'IAE - Institut d'administration des Entreprises - de Paris, elle délivre un diplôme universitaire commun de haut niveau, reconnu en France et à l'étranger, dans les domaines du marketing et de la communication des entreprises.

## Ecoles d'université, MBA, LL.M. : l'Université Panthéon-Assas change-t-elle de style pour se mettre au diapason des grandes écoles ?

Certes, il y a une indéniable concurrence entre les grandes écoles et les universités au niveau du recrutement et des débouchés à l'issue de l'obtention du diplôme. Jusqu'à présent, les premières avaient l'avantage, avec une meilleure réputation, de meilleurs taux de placement, de meilleures conditions d'études et, bien sûr, davantage de moyens. Mais la loi LRU sur l'autonomie et la restructuration à venir de la carte universitaire mo-



difient la donne. Il faut en profiter pour rendre aux universités la place qu'elles méritent, d'autant que le contexte leur est largement favorable. Contrairement aux grandes écoles, leur statut est reconnu dans tous les pays du monde et leur potentiel théorique en matière d'enseignement et de recherche est indiscutable. Je crois que la recherche est indispensable même pour la formation de praticiens, dès lors que l'on vise le plus haut niveau. Ce n'est pas pour rien que l'Université Panthéon-Assas a tissé des liens avec HEC, l'ESSEC ou Sup de Co ! Il nous reste maintenant à afficher une image dynamique, attractive, efficace. C'est ce que j'essaie de faire en concentrant les efforts sur l'amélioration des services aux étudiants, élément qui fait la force des grandes écoles. Je suis persuadé que le rôle de l'université ne consiste pas seulement à dispenser des connaissances. Il lui incombe également d'offrir à ses étudiants, des conditions de travail optimales, de l'enrichissement culturel, la possibilité de s'impliquer dans des activités d'intérêt général, et plus généralement de développer toutes leurs potentialités. Je veux que les étudiants se sentent en confiance, bénéficient d'équipements modernes, reçoivent des conseils les aidant à s'orienter et à trouver un emploi, participent à des manifestations les mettant en valeur, bref éprouvent un réel sentiment d'appartenance à une véritable communauté universitaire.

## Quelles mesures avez-vous prises en ce sens ?

Je m'attache tout d'abord à favoriser la réussite des étudiants. Cela passe par l'évolution des enseignements, en particulier au niveau de la licence. Les trois parcours en droit, mis en place dans le cadre du Plan Réussite en Licence, constituent ce que je considère comme une véritable révolution pédagogique à Assas. Parce que leur objectif est non seulement d'accueillir tous les étudiants qui le souhaitent mais aussi de les mener au succès. Avec les parcours « classique », « réussite » et « renforcé », l'université s'adapte au profil de chacun. Elle dispense, selon les besoins, la capacité de travail et les centres d'intérêt, des enseignements spécifiques assurés par des intervenants spécialisés et de haut niveau. Le parcours « classique » est enrichi de cours de langues, de conférences de méthode et d'ateliers de professionnalisation, animés par des avocats. Le parcours « réussite » permettra aux étudiants d'intégrer la deuxième année de licence en maîtrisant mieux les bases essentielles de langue française, de culture générale et de méthodologie, qui leur font souvent défaut à l'issue du baccalauréat. Plus qu'une simple mise à niveau, il s'agit d'élargir les perspectives grâce à un programme aussi dense qu'ouvert, s'inspirant de celui des concours de recrutement de l'ENM - École Nationale de la Magistrature. Le parcours renforcé, qu'est le Collège de droit, est un cursus exigeant. Il propose des séminaires en

droit comparé, en économie et gestion ou en philosophie et sociologie du droit. Accessible sur dossier, il s'adresse à des étudiants titulaires du baccalauréat avec mention TB ou B. Cette différenciation des parcours existe également en économie-gestion. En effet, je suis convaincu que pour rendre les études de droit, de sciences économiques et de sciences de gestion plus attrayantes, il faut les diversifier, et ce, dès la première année. Cette diversification est aussi le seul moyen efficace de lutter contre l'échec qui est la plaie de l'Université française aujourd'hui !

## Et à côté de cette évolution pédagogique ?

La dispersion de l'Université Panthéon-Assas sur 17 sites empêche la constitution d'un « campus » au sens propre. J'ai souhaité pallier cet écueil en intervenant sur plusieurs fronts : l'information, l'accompagnement des études, la modernisation des équipements et la promotion d'événements fédérateurs. Nous avons mis en place des Points Infos et renouvelé notre site Internet. Nos étudiants ont désormais accès à de nombreux services numériques : messagerie médi@ssas, cours en podcast audio et vidéo, plateforme d'enseignement à distance Agor@ssas, WIFI. Parallèlement, les travaux du Centre Assas se poursuivent. C'est un vaste chantier. D'ici 2010, la surface de la bibliothèque passera de 677 m<sup>2</sup> à 2300 m<sup>2</sup>, avec une majorité de collections, en libre accès, tandis que l'augmentation du nombre de salles de TD équipées en informatique facilitera les cours en petits groupes. Nous visons à plus de confort, plus de convivialité et plus de sécurité.

## D'autres actions sont-elles en cours ?

Au quotidien, je m'efforce d'apporter mon soutien aux associations étudiantes et je suis un ardent défenseur de la maxime « Un esprit sain dans un corps sain ». J'invite les étudiants à varier leurs activités et à profiter des opportunités offertes par l'Université Panthéon-Assas. Nos étudiants peuvent choisir parmi plus de 60 sports, pratiquer une dizaine de langues et assister aux Grands Débats et Entretiens d'Assas auxquels ont récemment participé le président du Sénégal Abdoulaye Wade, les ministres Hervé Morin et Eric Woerth... Je suis aussi particulièrement fier du succès rencontré par deux projets qui me tiennent à cœur : la Soirée des Majors d'une part, les enseignements cliniques d'autre part. La Soirée des Majors récompense les meilleurs étudiants de M2. Cette cérémonie solennelle, qui a emporté l'adhésion de tous, réunit de plus en plus de monde chaque année (900 personnes en 2007, 1 200 en 2008, 1 500 attendues en 2009). Grâce aux enseignements cliniques du droit, introduits en première année de Master, les étudiants peuvent assister des avocats qui exercent des particuliers, dans le cadre de la Maison du Droit, ou participer à un Concours de Plai-

doir. Outre l'expérience qu'ils apportent, ces exercices pratiques permettent de multiplier les rencontres avec des juristes professionnels et d'apprendre à se positionner sur le marché du travail.

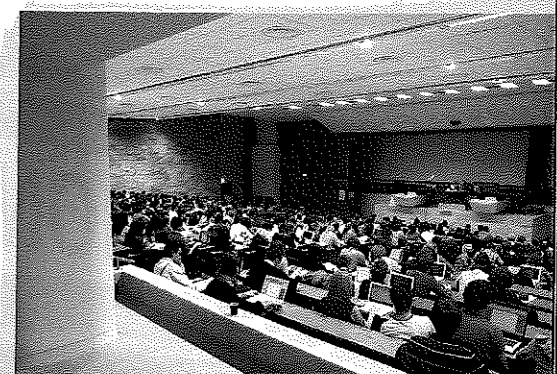
## Vous êtes partisan d'une large ouverture vers les entreprises et les cabinets...

Nous ne serons compétitifs que si nous encourageons une synergie entre enseignement, recherche et monde professionnel. Dans cet esprit, nous sommes en train de poser les bases d'une fondation partenariale à l'Université Panthéon-Assas. Par ailleurs, j'ai mis en place le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelles - BAIP qui s'occupe du relationnel avec les entreprises et assure le suivi des promotions des titulaires de Master et des docteurs. Elle publie un « Annuaire des anciens » ainsi que des enquêtes qui mettent en évidence leur profil (situation sociale et géographique, type de contrat, fonctions exercées, rémunération) et celui des sociétés dans lesquelles ils ont été embauchés (secteur d'activité, implantation). Ces documents font ressortir que 70 % des diplômés de l'Université Panthéon-Assas exercent une activité professionnelle et ce pourcentage est en progression.

## L'avenir appartient-il au juriste ?

A une époque où l'on ne négocie plus des produits mais des contrats, le juriste est forcément appelé à devenir le personnage clé de la grande entreprise. Il me semble que plus qu'à l'ingénieur, à l'énarque ou au commercial, l'avenir appartient au juriste, notamment de droit européen et international. En conclusion, miser sur un cursus juridique de l'Université Panthéon-Assas est un excellent investissement !

Patrick Simon



diffient la donne. Il faut en profiter pour rendre aux universités la place qu'elles méritent, d'autant que le contexte leur est largement favorable. Contrairement aux grandes écoles, leur statut est reconnu dans tous les pays du monde et leur potentiel théorique en matière d'enseignement et de recherche est indiscutable. Je crois que la recherche est indispensable même pour la formation de praticiens, dès lors que l'on vise le plus haut niveau. Ce n'est pas pour rien que l'Université Panthéon-Assas a tissé des liens avec HEC, l'ESSEC ou Sup de Co ! Il nous reste maintenant à afficher une image dynamique, attractive, efficace. C'est ce que j'essaie de faire en concentrant les efforts sur l'amélioration des services aux étudiants, élément qui fait la force des grandes écoles. Je suis persuadé que le rôle de l'université ne consiste pas seulement à dispenser des connaissances. Il lui incombe également d'offrir à ses étudiants, des conditions de travail optimales, de l'enrichissement culturel, la possibilité de s'impliquer dans des activités d'intérêt général, et plus généralement de développer toutes leurs potentialités. Je veux que les étudiants se sentent en confiance, bénéficient d'équipements modernes, reçoivent des conseils les aidant à s'orienter et à trouver un emploi, participent à des manifestations les mettant en valeur, bref éprouvent un réel sentiment d'appartenance à une véritable communauté universitaire.

### Quelles mesures avez-vous prises en ce sens ?

Je m'attache tout d'abord à favoriser la réussite des étudiants. Cela passe par l'évolution des enseignements, en particulier au niveau de la licence. Les trois parcours en droit, mis en place dans le cadre du Plan Réussite en Licence, constituent ce que je considère comme une véritable révolution pédagogique à Assas. Parce que leur objectif est non seulement d'accueillir tous les étudiants qui le souhaitent mais aussi de les mener au succès. Avec les parcours « classique », « réussite » et « renforcé », l'université s'adapte au profil de chacun. Elle dispense, selon les besoins, la capacité de travail et les centres d'intérêt, des enseignements spécifiques assurés par des intervenants spécialisés et de haut niveau. Le parcours « classique » est enrichi de cours de langues, de conférences de méthode et d'ateliers de professionnalisation, animés par des avocats. Le parcours « réussite » permettra aux étudiants d'intégrer la deuxième année de licence en maîtrisant mieux les bases essentielles de langue française, de culture générale et de méthodologie, qui leur font souvent défaut à l'issue du baccalauréat. Plus qu'une simple mise à niveau, il s'agit d'élargir les perspectives grâce à un programme aussi dense qu'ouvert, s'inspirant de celui des concours de recrutement de l'ENM - Ecole Nationale de la Magistrature. Le parcours renforcé, qu'est le Collège de droit, est un cursus exigeant. Il propose des séminaires en

droit comparé, en économie et gestion ou en philosophie et sociologie du droit. Accessible sur dossier, il s'adresse à des étudiants titulaires du baccalauréat avec mention TB ou B. Cette différenciation des parcours existe également en économie-gestion. En effet, je suis convaincu que pour rendre les études de droit, de sciences économiques et de sciences de gestion plus attrayantes, il faut les diversifier, et ce, dès la première année. Cette diversification est aussi le seul moyen efficace de lutter contre l'échec qui est la plaie de l'Université française aujourd'hui !

### Et à côté de cette évolution pédagogique ?

La dispersion de l'Université Panthéon-Assas sur 17 sites empêche la constitution d'un « campus » au sens propre. J'ai souhaité pallier cet écueil en intervenant sur plusieurs fronts : l'information, l'accompagnement des études, la modernisation des équipements et la promotion d'événements fédérateurs. Nous avons mis en place des Points Infos et rénové notre site Internet. Nos étudiants ont désormais accès à de nombreux services numériques : messagerie médi@ssas, cours en podcast audio et vidéo, plateforme d'enseignement à distance Agor@ssas, WIFI. Parallèlement, les travaux du Centre Assas se poursuivent. C'est un vaste chantier. D'ici 2010, la surface de la bibliothèque passera de 677 m<sup>2</sup> à 2300 m<sup>2</sup>, avec une majorité de collections, en libre accès, tandis que l'augmentation du nombre de salles de TD équipées en informatique facilitera les cours en petits groupes. Nous visons à plus de confort, plus de convivialité et plus de sécurité.

### D'autres actions sont-elles en cours ?

Au quotidien, je m'efforce d'apporter mon soutien aux associations étudiantes et je suis un ardent défenseur de la maxime « *Un esprit sain dans un corps sain* ». J'invite les étudiants à varier leurs activités et à profiter des opportunités offertes par l'Université Panthéon-Assas. Nos étudiants peuvent choisir parmi plus de 60 sports, pratiquer une dizaine de langues et assister aux Grands Débats et Entretiens d'Assas auxquels ont récemment participé le président du Sénégal Abdoulaye Wade, les ministres Hervé Morin et Eric Woerth... Je suis aussi particulièrement fier du succès rencontré par deux projets qui me tiennent à cœur : la Soirée des Majors d'une part, les enseignements cliniques d'autre part. La Soirée des Majors récompense les meilleurs étudiants de M2. Cette cérémonie solennelle, qui a emporté l'adhésion de tous, réunit de plus en plus de monde chaque année (900 personnes en 2007, 1 200 en 2008, 1 500 attendues en 2009). Grâce aux enseignements cliniques du droit, introduits en première année de Master, les étudiants peuvent assister des avocats qui conseillent des particuliers, dans le cadre de la Maison du Droit, ou participer à un Concours de Plai-



doirie. Outre l'expérience qu'ils apportent, ces exercices pratiques permettent de multiplier les rencontres avec des juristes professionnels et d'apprendre à se positionner sur le marché du travail.

### Vous êtes porteur d'une large ouverture vers les entreprises et les cabinets...

Nous ne serons compétitifs que si nous encourageons une synergie entre enseignement, recherche et monde professionnel. Dans cet esprit, nous sommes en train de poser les bases d'une fondation partenariale à l'Université Panthéon-Assas. Par ailleurs, j'ai mis en place le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelles - BAIP qui s'occupe du relationnel avec les entreprises et assure le suivi des promotions des titulaires de Master et des docteurs. Elle publie un « Annuaire des anciens » ainsi que des enquêtes qui mettent en évidence leur profil (situation sociale et géographique, type de contrat, fonctions exercées, rémunération) et celui des sociétés dans lesquelles ils ont été embauchés (secteur d'activité, implantation). Ces documents font ressortir que 70 % des diplômés de l'Université Panthéon-Assas exercent une activité professionnelle et ce pourcentage est en progression.

### L'avenir appartient-il au juriste ?

A une époque où l'on ne négocie plus des produits mais des contrats, le juriste est forcément appelé à devenir le personnage clé de la grande entreprise. Il me semble que plus qu'à l'ingénieur, à l'énarque ou au commercial, l'avenir appartient au juriste, notamment de droit européen et international. En conclusion, miser sur un cursus juridique de l'Université Panthéon-Assas est un excellent investissement !

Patrick Simon

